

PROJET PEDAGOGIQUE

PLAGE DES JEUNES

VILLEFRANCHE-SUR-MER

JUILLET-AOUT 2026

SOMMAIRE

1.	DESCRIPTIF DU CENTRE.....	PAGE 3
2.	PROJET EDUCATIF	PAGE 4-5
3.	PRESENTATION DU SIVOM	PAGE 5
4.	LE PUBLIC ET SES BESOINS.....	PAGE 6
5.	LES OBJECTIFS... ..	PAGE 6-7
6.	CADRE DE VIE... ..	PAGE 8-9-10
7.	JOURNEE TYPE... ..	PAGE 11-12
8.	L'EQUIPE D'ANIMATION	PAGE12-13
9.	MOYENS.....	PAGE 14
10.	DEROULEMENT	PAGE 15
11.	EVALUATION... ..	PAGE 15-18
12.	CONCLUSION... ..	PAGE 19
13.	ANNEXE.....	PAGE 20

DESCRIPTIF DU CENTRE

Organisateur :

Nature du séjour : Accueil de loisirs sans hébergement (sans restauration)

Nombre et âge des enfants : 30 enfants âgés de 10 à 16 ans.

Les taux d'encadrement sont respectés selon la réglementation en vigueur. (1 animateur pour 12 enfants).

Implantation :

Plage des jeunes

Les Marinières

06230 Villefranche-sur-Mer

Les Locaux :

La structure d'accueil dispose de 4 algecos :

- ❖ 1 bureau et salle d'infirmierie
- ❖ 2 salles d'activités aménagées pour les repas, les jeux et les arts créatifs climatisé et frigos
- ❖ Un espace de stockage
- ❖ Toilettes

Les dates : du 29 juin au 14 août 2026

Le personnel : Équipe pédagogique : 1 directeur + 3 animateurs + 1 surveillant de baignade

Les activités :

"LES GARDIENS DE LA MER"

LES LUNDIS
ATELIER ECO-CITOYEN // GRANDS JEUX

- 29 JUIN "LA MER SOUS UN AUTRE ANGLE" // VOLLEY-BEACH SOCCER
- 4 JUILLET "ENQUÊTE BIODIVERSITÉ MARINE" // CONCOURS DE TALENTS
- 13 JUILLET "TRASH CHALLENGE" // QUI EST L'IMPOSTEUR ?
- 20 JUILLET "HUMAIN VS NATURE" // BLIND TEST PARTICIPATIF
- 27 JUILLET "LE VRAI DU FAUX ÉCOLO" // CLUEDO GÉANT
- 3 AOUT "L'IMPACT DE L'HOMME SUR LE MER" // CONCOURS DE CHÂTEAU DE SABLE
- 10 AOUT "PROJET DE FIN : INFLUENCER LES AUTRES" // PYRAMIDE DES DÉFIS

LES MERCREDIS
PLONGÉE EN APNÉE AVEC SCOOTER SOUS-MARIN

"CET ÉTÉ, EXPLOREZ L'UNIVERS MARIN POUR PERCER LES SECRETS DE SON ÉQUILIBRE"

- 1 JUILLET MISSION N°1 : DEVENIR POISSON
- 8 JUILLET MISSION N°2 : LES HABITATS SECRETS
- 15 JUILLET MISSION N°3 : SAFARI MARIN
- 22 JUILLET MISSION N°4 : PLANCTON/LA VIE CACHÉE
- 29 JUILLET MISSION N°5 : OCEAN PROPRE
- 5 AOUT MISSION N°6 : SAUVETAGE AQUATIQUE
- 12 AOUT MISSION N°7 : PARCOURS LUDIQUE SOUS MARIN

ACTIVITÉ ENCADRÉE PAR UN MONITEUR TITULAIRE DU BREVET D'ÉTAT

LES MARDIS ET JEUDIS
BASE NAUTIQUE DE CAP D'AIL
PADDLE ET KAYAK

A L'EXCEPTION DU JEUDI 13 AOUT
GRAND JEU LES CONQUÉRANTS SUR LA PLAIE

LES VENDREDIS
JOURNÉES TOURNIS // "DEBATS" AU POINT JEUNES DE BEAULIEU-SUR-MER

- 3 JUILLET PING-PONG // "SOCIÉTÉ & NUMÉRIQUE"
- 10 JUILLET BILLARD // "ENVIRONNEMENT"
- 17 JUILLET FLECHETTES // "AMITIÉ"
- 24 JUILLET CARTES // "CULTURE & LOISIRS"
- 31 JUILLET SHI-FU-MI // ATELIER CREPES
- 7 AOUT MULTI SPORTS // "MON MONDE PARFAIT"
- 14 AOUT PING PONG // "TOUT A UNE FIN"

SOIRÉE D'OUVERTURE
JEUDI 9 JUILLET
SOIRÉE PIZZA & BLIND TEST

SOIRÉE DE FERMETURE
MARDI 11 AOUT
SOIRÉE MUSICALE DE FIN D'ÉTÉ

Charte intercommunal :



PRESENTATION DU SIVOM :

Le SIVOM de Villefranche-sur-Mer est un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple qui regroupe les six communes du Canton, à savoir : Villefranche-sur-Mer, Beaulieu-sur-Mer, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Eze, La Turbie et Cap d'Ail.

Le SIVOM de Villefranche-sur-Mer est géré par un Comité Syndical composé de treize membres élus qui sont les six maires des communes membres ainsi qu'un représentant élu par commune et un représentant supplémentaire pour la commune de Villefranche-sur-Mer.

Le Président est M. Roux, Maire de Beaulieu-sur-Mer.

LE PUBLIC ET SES BESOINS

Cette tranche d'âge couvre la fin de l'enfance et le début de l'adolescence, une période marquée par de grands changements physiques, émotionnels, sociaux et cognitifs et présentent des besoins spécifiques.

Leurs besoins :

- un besoin d'autonomie de responsabilisation : ils ont besoin de prendre des décisions par eux-mêmes, participer à l'organisation des activités, d'être écoutés
- un besoin d'appartenance et de relations sociales : les jeunes cherchent à créer des liens avec des gens de leur âge plus qu'avec des adultes
- un besoin de stimulation intellectuelle et de créativité : ils ont besoin de découvrir de nouvelles choses, de développer leurs compétences.
- Un besoin d'activité physique et de dévouement : ils ont besoin de se dépenser.

L'accueil de loisirs permet par le biais d'activités aux enfants :

- D'élargir leurs horizons et leurs connaissances tout en leur apprenant à vivre en collectivité.
- De s'épanouir tout en favorisant la communication et l'accession à l'autonomie.
- De développer leur créativité
- De s'adonner à des activités sportives

➤ Caractéristiques du public 11/17 ans :

Développement physique	Développement intellectuel	Enfant et société	Besoins	Activités
-Croissance rapide -Puberté -Disproportion dans le corps -Autonome physiquement	- Indépendance (pour les plus âgés) - Émotionnellement instable - Période de fragilité - Concentration sur la longue durée difficile	- Culte du héros, de la bande et recherche de son identité -Indépendance -Affirmation de soi -Amitié -Désir d'être pris au sérieux	- De tester les limites - De responsabilité - D'appartenance à un groupe - De contester - D'originalité - D'être pris au sérieux	- Importance de la musique/danse - Jeux d'adresse/rapidité/observation -Jeux de confiance -Techniques -Débat

OBJECTIFS

Respecter le rythme des jeunes : Les jeunes sont en vacances et il est important pour l'équipe de veiller à respecter leur rythme qui est différent de celui de l'année scolaire.

Permet aux jeunes qui le souhaitent de se reposer le matin. Puis tout au long de la journée, des activités au choix sont proposées afin que chacun puisse participer à une activité lui correspondant. Des temps libres sont laissés pour favoriser un espace de liberté aux jeunes. Proposer des temps où ils créent les propres jeux et règles.

- **Respecter les règles de vie :** La vie en groupe nécessite un ensemble de règles de vie à prendre en compte au quotidien. Le non-respect de ces règles entraîne une sanction liée à la règle non respectée afin de faire réfléchir le jeune à ses actes. Les règles de vie seront non négociables et négociables, elles seront établies avec les jeunes sous forme de jeux et réfléchies, ils pourront eux même décider des sanctions, validées par l'équipe d'animation. De ce fait ils pourront pleinement intégrer ces dernières et se les approprier.

- **Respecter les autres et son environnement :** L'environnement est à prendre en compte au sens large, il inclut autant le centre sur lequel le groupe évolue pendant l'été avec l'ensemble du matériel mis à disposition que tout ce qui nous entoure : la mer, les lieux de sortie, le bus . . .

- **Développer la responsabilisation et l'autonomie:** L'équipe d'animation veille à responsabiliser les jeunes au quotidien que ce soit dans la vie quotidienne (temps de repas, rangement de leurs affaires, respect des jeux mis à disposition) ou dans les temps d'animation comme des missions plus élaborées la mise en place d'un jeu avec le soutien d'un animateur, tenir un rôle d'arbitre ou de maître des résultats (tournois sportifs) ou dans des rôles plus simples tels que la préparation et le rangement.

- **Favoriser l'entraide :** Dans la continuité de la notion de respect, l'entraide est une forme d'autonomie du groupe quand elle se déroule entre jeunes. Elle peut être aussi une forme de responsabilisation quand elle a lieu avec les adultes. Ces moments d'entraide permettent de rappeler des valeurs fortes telles que la solidarité et la notion du vivre ensemble. De ce fait, les plus avancés peuvent être valorisés en aidant ceux qui sont en difficultés sur les plans physiologiques et, ou physiques. Proposer des temps d'activités où chacun peut apporter sa contribution.

- **Favoriser la communication et l'échange :** Proposer des jeux d'expressions qu'elles soient orales, physiques, mimées ou écrites. Jouer sous formes de groupes en partageant les idées de chacun. Faire connaissance avec des jeunes extérieurs à la structure, de cultures différentes ou de milieux sociaux différents, jouer ensemble, réfléchir ensemble lors des tournois sportifs ou des grands jeux. Alternier les temps où ils font leurs équipes en autonomie et des temps où nous constituerons les équipes nous-mêmes sous forme de codes de couleurs ou de mini jeux.

- **Respect et écoute des coéquipiers :** Mettre en place des activités où les jeunes sont amenés à travailler en équipe. Sortir un peu de cet esprit d'individualité, pour favoriser l'esprit d'équipe et la coopération. Laisser place et écouter ses camarades

Objectifs spécifiques 2026 : Sensibilisation à la Biodiversité et écocitoyenneté

- Expérimenter des activités autour de la mer, dans une démarche écocitoyenne
- S'exprimer et échanger sur des notions autour de la pollution, de la biodiversité et de l'empreinte que l'homme laisse sur la nature
- Développer sa connaissance de la mer.

Cadre de vie

L'alimentation : L'apport excessif en sucres sera évité (limitation de distribution de bonbons de gâteaux, de sodas...).

Le repas est apporté par chaque jeune mais sera un moment convivial et privilégié de partage avec ses camarades et les animateurs.

Santé : Chaque semaine, les animateurs prendront connaissance des fiches sanitaires des enfants qu'ils encadrent et un point sera fait sur les choses à savoir et conduites à tenir.

La directrice du centre est chargée :

- du suivi des fiches sanitaires, d'en vérifier le contenu,
- de vérifier la tenue du cahier d'infirmier, avec les soins donnés
- de s'assurer de la prise des traitements médicaux.
- De tenir à jour les trousse à pharmacie ainsi que la réserve de produits

En cas d'accident, il faudra prévenir les secours (le18), le coordinateur de l'IFAC, les parents et le SIVOM. L'enfant sera transporté par les pompiers à l'hôpital LENVAL.

L'hygiène: Instauration de règles strictes de conduite concernant l'hygiène.

- ❖ **Hygiène matérielle** : des directives sont mises en place avec les enfants et les animateurs pour organiser le rangement et le nettoyage de tout ce qui les concerne après leur passage ou après utilisation : salle d'activités, régie, sanitaires, sites extérieurs Le rangement fait partie intégrante de l'activité. Aussi, en dehors de celles-ci les salles doivent être en ordre.
- ❖ **Hygiène corporelle** : Les animateurs doivent protéger les enfants des conditions météorologiques (soleil). Hydrater et protéger les enfants du soleil sera une priorité l'été. De plus les enfants doivent acquérir le réflexe de la propreté : les jeunes seront sollicités selon les activités pour se laver soigneusement les mains.

Concernant la vigilance, les animateurs ont l'entière responsabilité de leur groupe. Tout le personnel d'encadrement doit savoir à tout moment où sont les enfants et combien ils sont.

La Baignade :

La baignade se fait au centre, une partie de la plage des Marinières ayant été réservée pour la Plage des Jeunes. Aucun étranger au centre n'a le droit d'y pénétrer de manière à assurer la sécurité des enfants.

Le surveillant de baignade est le garant du bon déroulement de la baignade. Aussi, il donne les règles de sécurité aux animateurs et aux enfants. Il s'assure d'avoir été entendu et compris par tous sans quoi la baignade n'aura pas lieu. De même, il interdira la baignade s'il estime qu'il y a le moindre danger ou risque.

Les enfants sont d'abord sensibilisés à tous les dangers de la baignade et sur les précautions à prendre : se mouiller et rentrer doucement dans l'eau, ne pas se bousculer ou se couler, ne pas faire d'apnée, ne jamais dépasser les limites du périmètre.

Les animateurs doivent rentrer dans l'eau avant les enfants et suivre la réglementation en vigueur pour le taux d'encadrement des baignades selon l'âge des enfants.

Un partenariat a été signé avec la base nautique de Cap d'Ail : tous les jeunes auront la possibilité d'être initié à la pratique du paddle et du kayak par des encadrants diplômés de la base nautique de Cap d'Ail. Pour cela, 2 journées par semaine sont d'ores et déjà programmées.

Activité :

Les animateurs mettront en place une atmosphère conviviale et de vacances pour permettre une bonne intégration des enfants.

C'est par le biais d'activités ludiques et la bonne humeur que la mise en place de cette atmosphère est réalisable.

Sortie :

Lors des sorties à l'extérieur, l'équipe d'animation doit respecter des consignes de sécurité pour assurer la sécurité de tous :

- La liste des présences de la journée devra toujours être à portée de main du responsable de la sortie.
- L'équipe devra toujours connaître les horaires de départ et retour pour assurer la communication avec les familles.
- Avoir un téléphone pour être joignable
- Avoir une pharmacie et les numéros d'urgence
- Vérifier la tenue des enfants (casquette, crème solaire, eau, basket...)
- Prévoir de l'eau, et leur rappeler de boire régulièrement
- Recompter l'effectif dès qu'il y a un changement de lieux/véhicules.
- Lors des sorties en bus, l'équipe s'engage à veiller au respect du code de la route
- De vérifier que les jeunes sont bien attachés et tous présents lors du départ
- De se positionner de façon à avoir une vision globale du bus (milieu, avant, fond du bus)
- De respecter l'image de la collectivité

JOURNEE TYPE

08h00–10h00 : Accueil des enfants et des parents.

Un animateur référent par jour fera l'accueil afin d'accueillir les parents et les enfants.

Le moment de l'accueil est le plus important de la journée. C'est à l'accueil que tout se joue. C'est le seul moment pour les familles de voir le centre en fonctionnement, de rencontrer et de discuter avec les animateurs et la directrice du centre, de voir leur enfant évoluer dans le groupe.

La mise en confiance des enfants et des parents est primordiale. A partir de 8h00, les 2 préfabriqués destinés aux jeux et à la détente sont ouverts aux enfants désirant jouer ou discuter entre eux. Les animateurs jouent et discutent avec les enfants.

10h: Appel, proposition des activités

L'appel doit être un moment ludique pour les jeunes, il doit se faire sur un ton respectueux et être organisé chaque jour pour vérifier la présence de tous les jeunes et instaurer un cadre clair et sécurisant sans les infantiliser. Pour le confort, l'appel se fera dans un endroit à l'ombre.

Après l'appel, des activités sont proposées aux jeunes en respectant le rythme des enfants.

Passage aux toilettes et lavage des mains avant le déjeuner avec du savon ou gel hydroalcoolique.

12h00-13h00 : Déjeuner

Il n'y a pas de restauration sur place. Les parents sont prévenus que l'enfant doit apporter son repas, pique-nique froid (sandwichs, salades, fruits, eau.).

N'oubliez pas que c'est un moment d'échange avec les enfants. L'équipe pédagogique mange avec les jeunes et instaure une ambiance calme et conviviale. Des discussions à thème sont prévues pour éviter les regroupements passifs ou l'ennui. On ne laisse pas un enfant tout seul isolé du groupe et on vérifie que chacun mange au moins une partie de son repas.

Les repas se déroulent à l'ombre soit sous les parasols soit dans les constructions modulaires mis à disposition et qui sont climatisées.

C'est un moment également où l'on peut les rendre plus autonomes et plus responsables. Il faut leur apprendre à laisser propre leur espace, à ranger et à trier les déchets...

Des points de vigilance doivent être rappelés : être vigilant aux enfants qui ont des allergies alimentaires en ayant pris connaissance des protocoles les concernant, à la conservation des aliments (ne pas laisser les repas en plein soleil), à l'hygiène des mains...

13h00-14h00 : Temps calme

Après le repas, ce temps est fondamental pour une bonne digestion et que pour que chacun puisse recharger ses batteries. Il ne doit pas être bruyants

Lecture, jeux de sociétés, petite activité manuelle sont proposées.

14h00–15h45: Reprise des activités. Même organisation que le matin et activités prévues selon le planning.

16h : Goûter

Pensez à alterner et à préparer votre matériel pour le lendemain. Les animateurs bus, pensez à rassembler vos affaires.

16h00-17h00 : Accueil des parents et départ des enfants

Usage du téléphone : L'usage des téléphones est interdit sauf demande de l'enfants pour contacter ses parents ou demande exceptionnel. Un temps libre avec téléphone pourra être réfléchi avec l'équipe sur le temps du midi.

Le téléphone sera également interdit aux animateurs hormis pour un usage de communication avec l'équipe et/ou le directeur. Bien entendu si besoin, après demande les animateurs pourront être autorisé à passer des appels si l'organisation le permet de façon exceptionnelle.

Droit à l'image

Dans le cadre de la protection de la vie privée et du respect du droit à l'image, les téléphones portables des animateurs sont rangés chaque matin à l'arrivée des enfants. Aucune photographie des mineurs n'est autorisée avec les téléphones personnels ; seules les prises de vue réalisées avec l'appareil professionnel du directeur de l'ACM, dans le respect des autorisations parentales et des dispositions légales (articles 9 du Code civil, 226-1 du Code pénal, loi CNIL n°78-17 et circulaire n°2003-091), sont admises.

L'EQUIPE D'ANIMATION

L'équipe d'animation est composée d'un directeur + 3 animateurs +1 surveillant de baignade

Rôle du directeur

Elle est avant tout là pour veiller au bon fonctionnement de l'acm.

IL doit:

- ❖ Se charger de la gestion quotidienne du centre de loisirs (administratifs, financiers et matériels)
- ❖ Préparer et conduire les réunions.
- ❖ Garantir de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- ❖ Gérer les relations avec les différents partenaires (prestataires de services, partenaires, Municipalités...)
- ❖ Associer les parents à la vie du centre de loisirs.
- ❖ Organiser l'accueil et le départ des enfants.
- ❖ Assurer la communication avec les familles et l'équipe d'animation.
- ❖ Aider et participer à l'élaboration du planning d'animations et des divers projets d'activités.
- ❖ Être formateur au sein de l'ensemble de son équipe (conseiller, aider, orienter, écouter et Former des animateurs stagiaires ou pas).
- ❖ Veiller au bien-être des enfants et de son équipe

Rôle des Animateurs :

Auprès des enfants :

- ❖ Ils sont garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- ❖ Ils sont à l'écoute des enfants et répondent à leurs demandes.
- ❖ Ils savent accepter le refus et solliciter sans forcer.
- ❖ Ils savent s'adapter lorsqu'une activité ne fonctionne pas.
- ❖ Ils gèrent leurs activités (de la préparation au rangement).
- ❖ Ils respectent les enfants en tant que personne à part entière.
- ❖ Ils font part à leur référent des problèmes rencontrés dans la journée.
- ❖ Ils connaissent les différentes règles de sécurités liées aux sorties et aux activités.

Avec les collègues :

- ❖ Ils respectent les collègues de travail.
- ❖ Ils savent travailler en équipe et écouter l'autre.
- ❖ Ils participent aux réunions de préparation.
- ❖ Ils travaillent en collaboration avec l'adjoint pédagogique.
- ❖ Ils savent se remettre en question et avoir un positionnement sur leurs actions.

Relations parents/équipe d'animation:

L'animateur est l'image du centre, il doit avoir une tenue, un langage et un comportement correct que ce soit devant les enfants ou bien devant les parents.

L'équipe pédagogique se tient à la disposition des parents pour toutes informations sur le centre de loisirs, les activités proposées, les difficultés que l'enfant pourrait rencontrer ou toutes autres questions relatives à l'enfant.

Si les parents le désirent, ils peuvent venir discuter avec les animateurs sur la journée de leur enfant lors des temps d'accueil.

Sécurité et prévention

Le directeur doté d'un diplôme de premiers secours seront responsables de la suivie des Pai, les petits soins du quotidien sont assurés par les animateurs.

Une pharmacie se trouve dans un placard dans le bureau et des trousse de secours sont prévues pour les sorties.

Un espace infirmerie est défini à proximité du bureau afin de pouvoir isoler un enfant malade et de lui prodiguer les petits soins.

Un cahier de suivi sera rempli et géré.

En cas d'urgence, le directeur prévient son responsable, les parents et les secours si nécessaire.

En cas de blessure importante, le directeur du centre sera chargé de faire une déclaration d'accident, qui sera remise au siège puis transmise aux services d'assurances.

Canicule : une vigilance toute particulière sera tenue tout au long de l'été sur la prévention solaire comme le port de chapeau, lunettes de soleil, crème solaire, tee-shirt pour les peaux sensibles et également Éviter l'exposition au soleil entre 12h et 14h

Repas

Les repas se prendront sur place en dehors des sorties, de 12h à 13h30 tous ensemble dans une ambiance d'échanges en toute convivialité. Les jeunes devront apporter leurs pique-niques chauds ou froids (micro-onde à disposition).

DEROULEMENT

L'accueil échelonné:

Dans un souci de respect du rythme de l'enfant ainsi que pour laisser une amplitude aux familles quant à leur organisation personnelle, les horaires d'accueil sont planifiés de façon à permettre un accueil échelonné des enfants.

Les horaires d'accueil sont les suivants :

Horaires d'accueil : **8H00-10h00/16h00-17h00**

Horaires d'accueil les jours de sortie : **8h00-9h30/16h30-17h30**

Dès l'ouverture de l'accueil de loisirs des activités seront proposées aux enfants par l'équipe d'animation. Les temps d'accueil sont des temps calmes, des temps d'échanges avec les enfants et leurs familles.

EVALUATION

«Évaluer ,c'est reconnaître et mesurer des effets, donc porter un jugement sur une valeur »

L'animateur dans un souci de bien faire doit être capable de prendre du recul par rapport à lui-même et de s'auto-évaluer. De plus, il doit être attentif aux moments d'échanges et de retours avec les enfants et les faire remonter à l'équipe pour qu'elle s'adapte si nécessaire aux besoins et envies des enfants. A la fin de chaque journée, l'équipe d'animation débrieфе auprès de la direction.

Une évaluation permet de mieux comprendre les raisons des difficultés rencontrées ou les facteurs de réussite et de capitaliser les acquis de l'expérience.

**« LES ENFANTS SONT EN VACANCES ! NOUS AIMONS TRAVAILLER AVEC LES ENFANTS,
NE L'OUBLIONS PAS, MONTRONS-LE »**

EVALUATION:

	1	2	3	4
<u>LA SANTE ET LA SECURITE:</u> ❖ Sait garantir la sécurité morale, affective, physique des enfants <u>SECURITE</u> ❖ Sait rassurer les enfants. ❖ Sait apporter les soins «basiques» en cas de petits accidents (coups, désinfections, pansements...). ❖ Connaît l'essentiel de la législation Jeunesse et Sport en matière d'accueil des mineurs. ❖ Sait être à l'écoute des enfants. ❖ A une connaissance du public.				
<u>AU SEIN DE L'EQUIPE:</u> ❖ Sait écouter ses collègues. ❖ Participe activement aux préparations et/ou réunions. ❖ A une capacité d'analyse. ❖ A des propositions à faire. ❖ Est à l'heure. ❖ Sait se documenter. ❖ Sait passer le relais si le besoin s'en fait ressentir. ❖ Fait part de ses problèmes d'ordre pédagogique.				
<u>LE FONCTIONNEMENT:</u> ❖ Comment a été l'organisation de l'accueil? ❖ Les moyens matériels ont-ils été suffisants? ❖ Les horaires ont-elles été respectés (accueil, activités, temps calmes). ❖ Comment a été la préparation des activités? ❖ Comment a été la préparation et la gestion des sorties? ❖ Comment a été la gestion des temps calmes? ❖ Comment a été la gestion des repas?				

<u>L'ACTIVITE :</u> ❖ Sait adapter l'activité à l'âge des enfants. ❖ Sait adapter l'activité aux conditions climatiques. ❖ Anticipe et prépare ses activités. ❖ S'implique dans l'activité. ❖ Sait créer un « imaginaire ». ❖ Sait gérer un temps calme. ❖ Sait gérer un temps de repas. ❖ Sait gérer un temps d'activité. ❖ Sait gérer un temps de voyage. ❖ Sait gérer un temps d'accueil.				
<u>LES RELATIONS/LE PARTENARIAT :</u> ❖ Sait prendre en compte les demandes des parents. ❖ Travail avec les autres animateurs. ❖ Travail avec le surveillant de baignade. ❖ Travail avec l'équipe de service.				
<u>LEPROJET :</u> ❖ Connaît la notion de projet. ❖ Travail avec une méthodologie de projet. ❖ Partage les valeurs du projet pédagogique.				

Très satisfaisant : 1/Satisfaisant : 2/Moyen : 3/Insuffisant

COMMENTAIRE :

Le stagiaire pourra faire son autoévaluation en s'aidant de cette grille durant la période de son stage.

Afin de valider un stagiaire BAFA, nous utiliserons cette grille d'évaluation. Tous les 15 jours nous prendrons le temps d'évaluer, avec chaque animateur, son travail.

Bilan régulier de centre

Ce bilan est à remplir par toute l'équipe pédagogique. Il permet de relever les anomalies du centre pour ensuite les améliorer. Il sera réalisé tous les 15 jours.

	1	2	3	4	COMMENTAIRES
<u>L'ACCUEIL :</u> ❖ Les espaces, les locaux, les lieux d'accueil. ❖ Le rôle des animateurs. ❖ Les horaires. ❖ Gestion de la liste de présence. ❖ Lien avec les parents.					
<u>LES ACTIVITES :</u> ❖ La préparation des activités. ❖ Déroulement des activités organisées par l'équipe d'animation. ❖ Les activités ont-elles intéressés les enfants?					
<u>LES SORTIES :</u> ❖ La préparation des journées. ❖ Le trajet, le transport. ❖ La gestion des imprévus (météo, blessures...). ❖ La gestion des temps calmes/sieste.					
<u>LES REPAS :</u> ❖ Qualité de la nourriture. ❖ Quantité de la nourriture. ❖ Gestion des repas (calme ou non). ❖ Autonomie des enfants pendant les repas...					
<u>LES REUNIONS:</u> ❖ La forme et le contenu des réunions. ❖ La longueur. ❖ La fréquence. ❖ La pertinence					

LES MOYENS: ❖ Matériel ❖ Financier ❖ Humain					
--	--	--	--	--	--

BILAN DES PARENTS : Une évaluation sera réalisée auprès des parents sur le déroulement et le fonctionnement du centre

	1	2	3	4	COMMENTAIRES
L'ACCUEIL: ❖ Les espaces, les locaux, les lieux d'accueil. ❖ Le rôle des animateurs. ❖ Les horaires. ❖ Lien avec les animateurs.					
LES ACTIVITES: ❖ Les activités ont-elles intéressés les enfants? ❖ Les activités sont-elles diversifiées et répondent-elles aux attentes des enfants ?					
LES SORTIES: La qualité des sorties					
LES REPAS: ❖ Qualité de la nourriture. ❖ Quantité de la nourriture. ❖ Goûter					

